

Coopérations métropolitaines transfrontalières, journée technique co-organisée avec la MOT

25 septembre 2019, 10h00 – salle Courbet

Pascal CURIE (ouverture)

Chères Mesdames, chers Messieurs,

Mot de bienvenue

Au nom de Jean-Louis FOUSSERET, Maire de Besançon et Président de Grand Besançon Métropole, j'ai l'immense plaisir de vous souhaiter la bienvenue à Besançon et à cette journée technique organisée conjointement avec l'équipe de ce beau réseau de territoires frontaliers qu'est la Mission Opérationnelle Transfrontalière.

Présentation de quelques atouts territoriaux

Je ne peux résister à la tentation de présenter notre territoire en quelques mots et chiffres, pour ceux d'entre vous qui découvrent aujourd'hui notre territoire : Le Grand Besançon est passé en communauté urbaine au 1^{er} juillet. Fort de ses 68 communes, de près de 200 000 habitants, notre territoire accueille 11 000 entreprises, 1 200 enseignants-chercheurs et 30 000 étudiants, dont 5 000 stagiaires du monde entier qui viennent au Centre de linguistique appliquée.

Vous êtes ici au cœur de l'horlogerie française, un secteur d'activité en forte interaction avec la Suisse. Le Pôle européen des medtech et biotech, des microtechniques et des nanotechnologies est un héritage direct de notre histoire horlogère. Il crée de nombreuses opportunités de coopération avec nos voisins suisses, notamment du côté de Neuchâtel et de Lausanne.

La qualité des formations supérieures, l'écosystème d'affaires articulé autour de la recherche et de l'innovation, des zones d'activité de pointe ont valu à Grand Besançon Métropole le statut de territoire le plus « business friendly » de cette taille.

Sans doute le cadre de vie y est également pour quelque-chose. Première ville verte de France, elle a obtenu le statut de capitale de la biodiversité en 2018 pour sa gestion écologique exemplaire de ses espaces verts. Et c'est à Besançon qu'a été créée il y a quelques mois l'Agence régionale de la Biodiversité. C'est également le premier territoire labellisé UNI'VERT trail par la fédération française d'athlétisme. Preuve que la proximité ville-nature est facteur de bonheur...

A 80 kilomètres de la frontière, Besançon est la première grande agglomération de Bourgogne-Franche-Comté pour les Suisses venant des cantons de Neuchâtel, de Vaud ou encore de Berne. Parmi les six territoires membres du Pôle métropolitain Centre-Franche-Comté, le Grand Besançon occupe une position centrale, dont des villes comme Morteau ou Pontarlier, très proches de la frontière, tirent aussi profit.

Voici pour l'état actuel des choses. Un mot maintenant sur nos enjeux et nos ambitions.

Renforcer l'espace de coopération franco-suisse

Dans le projet de territoire, Action Grand Besançon, adopté en juin 2018, le renforcement de l'espace de coopération avec la Suisse est une priorité de Grand Besançon Métropole.

C'est donc tout naturellement que nous avons adhéré à la MOT il y a un an et demi. L'expertise disponible au sein de ce réseau, qui compte actuellement 73 membres, est remarquable et plus que précieuse. Son positionnement à l'interface des autorités européennes, nationales et locales permet un dialogue structuré entre les différentes parties prenantes à la coopération transfrontalière.

Le Grand Besançon compte un certain nombre de frontaliers, mais moins que d'autres territoires plus proches de la frontière. Autre particularité induite par notre distance relative de la Suisse, la main d'œuvre qualifiée est ici moins volatile. Cette situation géographique attire même des entreprises suisses. Elles trouvent à Besançon les compétences dont elles ont besoin, une disponibilité de foncier et un cadre de vie attractif. Mais avant tout, leur implantation à Besançon leur permet d'avoir accès à l'espace Schengen.

C'est en effet une autre particularité de la frontière franco-suisse. Contrairement aux frontières avec le Luxembourg, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie ou encore avec l'Espagne, le droit européen ne s'applique pas en Suisse. Cela nous renforce dans la conviction de construire un espace de coopération opérationnel qui apporte des résultats tangibles. La candidature franco-suisse des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art, déposée en mars dernier à l'UNESCO, est une belle illustration de cette volonté conjointe de construire des coopérations à partir de nos points de forces communs.

Le programme Interreg France Suisse est à ce titre un formidable levier, dont de nombreux acteurs grand-bisontins ont su se saisir.

Mais bien sûr il y a d'autres enjeux qui dépassent notre périmètre d'action et qui nécessitent d'y travailler ensemble avec nos partenaires territoriaux, notamment la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Doubs (je salue au passage son vice-président, Philippe ALPY), les chambres consulaires, les services de l'Etat et la Conférence Trans Jurassienne. Parmi ces grands enjeux, je pense aux infrastructures de transport, par exemple, qui ne sont aujourd'hui pas calibrés pour les déplacements d'affaires. Je suis d'ailleurs convaincu que ces enjeux ne se mesurent pas uniquement à l'échelle urbaine ; ils reposent sur une solidarité interterritoriale. De plus, il y a un vrai défi à l'échelle régionale de faire de cette proximité métropolitaine avec la Suisse une priorité. Je rappelle au passage que la France est le 3^e partenaire commercial de ce pays voisin, qui est le plus industrialisé et le plus innovant au monde. La région Grand-Est, qui a choisi de faire de son « ouverture à 360° » une priorité dans le SRADDET, peut utilement nous inspirer. Dans le projet de SRADDET Bourgogne-Franche-Comté, le partage des fonctions métropolitaines à l'échelle régionale est acté et le territoire de Grand Besançon Métropole est bien identifié parmi les territoires disposant de ces fonctions métropolitaines. En revanche, le Bureau du Grand Besançon a précisé dans son avis sur le projet de SRADDET que « l'articulation de notre territoire avec le territoire suisse est insuffisamment caractérisée ».

Une des caractéristiques de notre frontière franco-suisse, c'est le massif de l'Arc jurassien entouré des villes situées au piémont, comme notamment Bienne, Neuchâtel, Berne, Lausanne côté Suisse, Grand Besançon Métropole mais aussi les agglomérations de Montbéliard et de Belfort côté français. Ces villes peuvent servir de « locomotives métropolitaines » pour cet espace qu'elles entourent et qu'elles irradient. À ce titre, Grand Besançon Métropole a souhaité officialiser sa position de « porte d'entrée » de la marque touristique Montagnes du Jura.

Et peut-être qu'un jour nous deviendrons « porte d'entrée » du PNR Doubs horloger, lorsque celui-ci sera créé fin 2020.

L'action commune des « locomotives métropolitaines frontalières » est sans aucun doute complémentaire à celle des coopérations de proximité. C'est aussi pour cette raison que le Grand Besançon a signé une première convention de coopération avec la ville de Lausanne en 2018. Elle incarne les fonctions de centralité, telles que la recherche et l'enseignement supérieur, mais aussi les capacités d'innovation amplifiées par la concentration d'acteurs économiques et académiques dans les agglomérations. Le développement de ces fonctions structurantes dans une région multipolaire est un vrai enjeu d'aménagement du territoire. J'en suis pour ma part intimement convaincu.

Le sujet des coopérations métropolitaines transfrontalières, que nous allons approfondir ensemble aujourd'hui, est un champ relativement peu exploré pour l'instant. La question au cœur de cette journée est la suivante : quelles sont les conditions favorables à leur développement ? Et quels sont les freins ? En quoi les acteurs de la coopération métropolitaine transfrontalière ont-ils besoin d'un soutien des collectivités territoriales ou leurs regroupements ? Et quelles sont les complémentarités avec les territoires situés sur la frontière ?

Je m'explique :

Pour être compétitif à l'échelle européenne et internationale, le défi est de faire exister l'écosystème local. Si cet écosystème est transfrontalier, c'est encore mieux ! Pour le faire exister, le booster, il faut savoir utiliser, voire créer les bons leviers – que ce soit en termes de mobilité, de financements croisés, de fiscalité ou autres - au bénéfice de l'attractivité de l'ensemble du territoire. C'est pourquoi l'approche multipolaire, cette logique interterritoriale, est si

importante. En créant ensemble les outils, les conditions favorables aux coopérations, parfois sur mesure, nous tirerons tous le meilleur profit de l'espace transfrontalier. Le jeu d'acteurs est essentiel, j'y crois profondément. Je suis très reconnaissant envers la MOT d'avoir relevé le défi avec nous de faire de ces questions un nouvel axe de travail. Et je tiens à souligner que le Grand Besançon est à l'écoute des acteurs qui portent des coopérations.

Conclusion

Permettez-moi à ce titre une petite incise, en guise de conclusion. Je vous l'ai dit, au 1^{er} juillet dernier, le Grand Besançon est devenu communauté urbaine. À cette occasion, nous avons également dévoilé notre nouvelle marque de territoire : Grand Besançon, Boosteur de bonheur. Pourquoi Boosteur de bonheur ? Parce qu'à Besançon il fait bon vivre, innover, étudier, travailler, se divertir, et réaliser ses projets. Cette marque a été construite avec les forces vives du territoire, dans les domaines que je citais à l'instant comme dans d'autres. C'est un souhait autant qu'une réalité. La présence de tous les atouts du territoire grand-bisontin dont je vous fais l'éloge ce matin nous a fait naturellement opter pour cette orientation. J'espère pour ma part tirer de cette journée des enseignements de vos expériences pour renforcer l'espace de coopération avec la Suisse. Peut-être qu'avec votre aide, nous atteindrons un jour le summum du bonheur ! Plus globalement, cette journée technique nous apportera à tous, je l'espère, de nouvelles clés de lecture de l'action métropolitaine transfrontalière.

Au nom de Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole et Vice-Président de la MOT, je vous souhaite à toutes et à tous une journée productive.

